



SYNDICAT DES AGENTS TERRITORIAUX DE PIERREFITTE

Tél : 01.72.09.35.75 / 06.15.44.06.54 / 06.74.89.61.95 Mél : cgtsyndicat@free.fr

Facebook : CGT ville de Pierrefitte

**Face à la mobilisation des agents municipaux,
le projet de délibération allongeant le temps de travail
est retiré du Conseil municipal du 9 juillet.**

**Un nouveau projet sera présenté en septembre
avec de nouveaux points à négocier.**

**ASSEMBLEE DU PERSONNEL
JEUDI 25 JUIN DE 12H00 A 14H30
AU REFECTOIRE DE L'ESA**

A la suite de la grève massive du personnel communal et du rassemblement de plus de 200 agents devant la mairie le 23 juin, les agents se sont de nouveau fortement mobilisés ce 24 juin contre le projet d'allongement de la durée du travail.

Plusieurs dizaines d'agents étaient ainsi en grève et 100 agents se sont rassemblés devant la mairie pour exiger le retrait du projet de délibération et le maintien de la durée du travail en vigueur à Pierrefitte.

Face à la mobilisation, le Maire et le DGS ont dû recevoir Nathalie GOSSELIN et Marianne BAK, secrétaire générale et secrétaire adjointe du syndicat CGT.

Après $\frac{3}{4}$ d'heures de négociations, **le Maire a décidé de retirer le projet de délibération de l'ordre du jour du comité technique et du conseil municipal du 9 juillet. Il s'agit d'une vraie victoire, qui est le produit de la mobilisation unie de l'ensemble du personnel.**

Un nouveau projet sera présenté en septembre : la durée annuelle du travail resterait fixée à 1572 heures mais avec une négociation à mener sur certains points, qui pourraient venir diminuer cette durée (notamment la déduction des deux jours de fractionnement).

Compte tenu de ces éléments et dans l'attente du nouveau projet à négocier, il a été décidé de suspendre la grève.

Une assemblée du personnel est convoquée le 25 juin au réfectoire de l'ESA de 12h à 14h30 pour faire le bilan de la mobilisation, des résultats obtenus et des suites à envisager.

Il a été convenu avec le Maire que cette assemblée soit considérée comme une réunion d'information syndicale et que tous les agents qui le souhaitent puissent s'y rendre pendant une heure sans qu'elle soit retirée de leurs salaires.

VENEZ NOMBREUX !